

ATELIER RUGBY

CONDITIONS GENERALES D'ENTREE - ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

1- INSCRIPTIONS

Date limite dépôt dossier candidature: **VENDREDI 15 AVRIL 2011**

2- CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre admis en classe de seconde à l'issue des Conseils de Classe de 3ème
- Avoir subi avec succès les **tests de concours d'entrée** (épreuves sportives)

3- DEROULEMENT CURSUS SCOLAIRE ET SPORTIF

L'atelier Rugby accueille des élèves qui, après une classe de 3ème poursuivent leur scolarité en classe de seconde d'enseignement général ou professionnel afin de se préparer au baccalauréat quelle que soit la filière choisie.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être envoyé **pour le 15 avril 2011 au plus tard** à l'adresse suivante : Lycée Jean FAVARD 27 route de Courtille 23000 Guéret. Tout courrier adressé au Lycée doit être affranchi au **tarif acheminement rapide** et doit comporter au verso de l'enveloppe **l'adresse de l'expéditeur**.

Le Dossier comprend obligatoirement :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- La fiche de joueur dûment remplie et signée + **1 photo**
- Trois enveloppes autocollantes timbrées, libellées à l'adresse du candidat
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Rugby

Tout envoi ne respectant pas ces consignes, risque de rester sans réponse

A l'issue des épreuves, il sera établi une liste principale et une liste supplémentaire.

Les résultats sont transmis aux candidats ainsi qu'aux établissements d'origine.

La décision d'admission ne sera notifiée qu'à l'issue des procédures d'affectation des élèves après décision du Conseil de classe de l'établissement d'origine.

Dates des épreuves de sélection :

Mercredi 4 mai 2011 sur convocation.

(Une convocation sera envoyée à tous les candidats)